

MERS-LES-BAINS

automne 2002



EDITO DU MAIRE

L'arrivée de l'automne est l'occasion de vous présenter ce second numéro de notre journal d'information municipale. Il est ouvert à l'ensemble des acteurs de la vie locale.

IMPOTS LOCAUX

Vous avez reçu, voici quelques jours vos feuilles d'impôts locaux. Pour mieux les comprendre et analyser la responsabilité de chacune des collectivités territoriales qui lèvent l'impôt au travers ces 4 taxes locales (taxe foncière, taxe d'habitation, taxe professionnelle et taxe sur le foncier non bâti) nous vous proposons quelques clés (Page 1).

La politique fiscale de notre ville est claire. Pratiquer une stabilité totale du volume des prélèvements levé par décision du conseil municipal.

C'est un exercice difficile. L'état de notre ville nous oblige à énormément d'investissements (voirie, trottoir, entretien des bâtiments, espaces verts, matériel des services techniques, etc...).

Notre position repose sur l'analyse du niveau d'imposition de notre commune qui depuis des années est en tête du département pour le niveau de la taxe foncière.

L'impôt reste nécessaire à une collectivité locale pour permettre son développement mais aujourd'hui d'autres partenaires sont devenus indispensables.

INTERCOMMUNALITE

Depuis quelques années, Mers fait partie de la communauté de communes du Gros-Jacques. Cette structure regroupe 6 communes :

- 3 de la Somme
- 3 de Seine Maritime
- ➔ Mers, Oust-Marest, Saint-Quentin-Lamotte ;
- ➔ Eu, Le Tréport, Ponts-et-Marais.

Dès le 1^{er} janvier 2003 plusieurs communes de la Somme et de la Seine Maritime viendront nous rejoindre.

Travailler en commun au développement de grands projets est l'objectif de cette communauté de communes. Nous avons pour le moment deux objectifs essentiels :

- Une zone industrielle de 230 hectares sur le plateau côté Somme, à cheval sur 4 communes : St-Quentin-Lamotte – Oust-Marest – Ponts-et-Marais et Eu.
- La réalisation du complexe nautique qui remplacera notre piscine vétuste.

Couverture :

Photo Philippe FRUTIER - ALTIMAGE
Le Courrier Picard

Vous pouvez commander l'agrandissement de cette photo aérienne dans le format de votre choix :

■ par courrier à :

"La Somme vue du ciel" BP 1021
80010 AMIENS Cedex 1
en précisant les références de la photo (ville, format, quantité), vos coordonnées et règlement par chèque bancaire.

■ par internet : www.courrier-picard.fr

1.	18 x 24 cm :	20 €
2.	30 x 45 cm :	38 €
3.	50 x 70 cm :	77 €
4.	80 x 100 cm :	229 €

Ces prix s'entendent TTC, photo livrée chez le client.

Le Courrier Picard

29, rue de la République - BP 1021
80010 AMIENS Cedex 1
Tél. 03 22 82 60 00 - Fax 03 22 82 60 11

Le bénéfice que nous tirerons de cette coopération est claire. Les recettes fiscales de la zone industrielle seront versées à la communauté de communes. La nouvelle piscine sera entièrement prise en charge par la structure intercommunale.

Vous le voyez, sur des sujets importants et financièrement très lourds pour notre ville, la communauté de communes est la solution intelligente.

En 2003, d'autres compétences seront transférées à la structure intercommunale :

- le traitement des ordures ménagères,
- la promotion touristique,
- la réalisation de liaison routière en relation avec le développement de la zone industrielle etc...

Ce travail en commun a un objectif très clair, réaliser à moindre coût des équipements audacieux en évitant de lever trop fortement les impôts locaux.


C'est notre ambition, et la communauté de communes est un outil au service de cette grande idée.
Bien cordialement.

Emmanuel MAQUET

Vice-président de la communauté de communes de gros-Jacques.

SOMMAIRE

- | | | | |
|---|------------------------------------|----|-----------------------------------------|
| 1 | Réduction de la Taxe foncière | 9 | L'usine Rêno |
| 2 | Défense contre la mer | 10 | Vie scolaire |
| 3 | Travaux | 11 | Les Arts de la rue – été 2002 |
| 4 | Le point relais A.N.P.E. | 12 | La vie dans la ville |
| 5 | Les actions en faveur de nos aînés | 13 | Rendez-vous... |
| 6 | Les armoiries de Mers-les-Bains | 14 | Ecole Municipale de Musiques |
| 7 | Cimetière | 15 | Atelier d'arts plastiques & Expositions |
| 8 | Environnement | 16 | Organigramme des services de la Mairie |
| | | 17 | Permanences |



AVIS D'IMPOSITION
TAXES FONCIÈRES
votées et perçues par la commune, le département,
la région et divers organismes

2002

DÉPARTEMENT : 800 SOMME COMMUNE : 533 A MERS-LES-BAINS

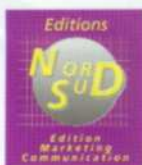
DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS (en euros)

	Commune	Syndicat de communes	Inter-communauté	Département	Région	Taxe spéciale d'équipement	Ordures ménagères	Total des cotisations
Propriétés bâties								
Taux 2001	35,31 %		1,04 %	12,65 %	3,43 %		9,34 %	
Taux 2002	27,97 %	3,83 %	1,06 %	13,78 %	3,43 %		9,20 %	
Adresse								
Base	1819	1819	1819	1819	1819		1819	
Cotisation	509	70	19	251	62		167	1078
Adresse								
Base								
Cotisation								
Total des cotisations								
En 2001	636		19	228	62		168	
En 2002	509	70	19	251	62		167	
Variation en %	-19,97 %	-	0 %	+10,09 %	0 %		-0,60 %	
Propriétés non bâties								
Taux 2001	70,37 %		1,60 %	24,80 %	6,29 %		7,20 %	
Taux 2002	70,37 %	7,64 %	1,62 %	27,01 %	6,29 %		7,25 %	
Base	8	8	8				8	
Cotisation en 2002	6	1	0				1	
Cotisations En 2001	5						1	
Variation en %							0 %	
	Dégrèvements (Maîtres agriculteurs des propriétés non bâties)				Cotisation : Caisse d'assurance des accidents agricoles			
Journaux agriculteurs (JA)								
Base								
Cotisation								
Frais de la fiscalité directe locale	0							87
Dégrèvement « Habitat principal »	0							
Dégrèvement JA - État	0							
Dégrèvement JA - collectivités	0							
Montant de votre impôt :								1173

En 2002, le conseil municipal a voté une diminution substantielle du taux communal sur le Foncier Bâti, ramenant ce taux de 35,31% à 27,97%, soit une variation de moins 19,97%.

Cette baisse a compensé la fiscalisation des participations de la commune à certaines structures intercommunales, et l'augmentation du taux voté par le département. Dans le cas de l'avis d'imposition pris en exemple, le contribuable a vu son impôt diminué de 3,2%.

La municipalité, comme elle s'y était engagée, souhaite mener une politique fiscale raisonnable et adaptée.



EDITIONS NORSUD S.A.

2, rue Ernest Cauvin

80480 SALEUX

Tél. 03 22 89 02 02

Fax : 03 22 89 45 26

Capital de 154.800 € - RCS B 334 029 808

MERS-LES-BAINS

Edition 2002

DÉPARTEMENT DE LA SOMME

Directeur de la Publication : Freddy GORET Publicité : Editions NORSUD S.A. Dépôt Légal : 4^{ème} Trimestre 2002

Création et Impression : Editions NORSUD S.A. - SALEUX - Tél. 03 22 89 02 02 - Fax : 03 22 89 45 26 - E-mail : contact@editionsnorsud.fr

DEFENSE CONTRE LA MER

**Le projet est en phase finale,
mais certains services de l'Etat nous font perdre du temps !**

Vous avez certainement remarqué depuis quelques jours la présence d'engins de forage sur notre plage.

Ils réalisent une étude de sols dont l'objectif est de permettre la réalisation des nouveaux épis.

Notre projet a été présenté aux différents services de l'Etat. Nous n'avons rencontré aucune difficulté particulière excepté le refus par la DIREN de la Somme (Direction Régionale de l'Environnement) de l'enrochement du pied de falaise. La DIREN de Seine Maritime ayant validée la totalité du projet.

Cette position n'est pas sans poser le problème du financement du projet. Le refus de cette option remet en cause le financement d'une partie du projet via les subventions de l'Etat et par conséquent des participations européennes.

Lors d'une réunion avec les services de l'état présidée par Alain GEST, président du Conseil Général de la Somme, Christian THOMIRE, président du syndicat à vocation unique " défense contre la mer " a exprimé le mécontentement des communes du Tréport mais surtout de Mers face à de telles positions.

La contrainte paysagère a été prise en considération lors du choix des options. L'enrochement du pied de falaise s'inscrit parfaitement dans le respect du site.



Le représentant de la DIREN de la Somme a consenti à revoir sa position et une réunion programmée le 25 octobre doit nous permettre de trouver une solution.

Malgré ce problème, nous avons fait parvenir le dossier aux différentes administrations afin de recevoir leurs observations et de pouvoir lancer l'enquête publique avant la fin d'année.

Norauto

**Centre Commercial Auchan
FROIDEVILLE**

80350 MERS LES BAINS

Tél. : 02 27 28 01 28

Fax : 02 35 50 79 89



**Société Fécamoise
d'Entreprises Electriques**

Z.I. Les Prés Salés - **76260 EU**

Tél. : 02 35 86 88 97

Fax : 02 35 50 67 22

FLAHAUT LOISIRS

**Motoculture de Plaisance
Location de Matériel**

17, route de Mers - **76260 EU**

☎ 02 27 28 03 00

Magasin : 02 27 28 03 01

Fax : 02 27 28 03 04



TRAVAUX

Réalisations récentes :



Mur de soutènement de la rue du Dr Roux (sept. 2002)



Démolition des anciens vestiaires du stade qui étaient interdits au public depuis 1994. (sept. 2002)



Re-profilage partiel de l'avenue Pierre et Marie Curie (juin 2002). Des travaux remontant pour certains à 1994, et mal exécutés, avaient fortement endommagé cette voirie.

- Caches containers de la place, face au Crédit Agricole, qui sera suivi du même travail après la librairie
- Plate-forme de vidange des camping-cars au terrain de camping du Rompval
- Ouverture du chemin de Douaniers à proximité des Bâtiments de l'O.C.C.E., au bout de la rue de la Falaise, l'ancien chemin devenant trop dangereux suite aux éboulements de la falaise.
- Espace fleuri face au Stade Montéfiore
- Réfection de deux classes à l'école des Tilleuls
- Réalisation d'aires de jeux à l'école maternelle Curie

Réalisations à court terme :

- Réfection du trottoir rue André Dumont, côté gauche, entre la ruelle Michel Lebeuf et la rue du Dr Roux.
- Bassin de rétention, côte de Blengues, côté droit en montant, tranchée identique à celle du chemin des Anglais, dans le but d'éviter les éboulements de talus.
- Réhabilitation d'un logement au-dessus de la cantine scolaire pour loger notre policier municipal.

Il a été réalisé un programme d'entretien et de réfection des routes, à cinq ans, sur la totalité de la commune. Un programme similaire est en cours d'élaboration pour les trottoirs. Les réfections et l'entretien ne seront pas une opération " rustine ". D'autres projets sont à l'étude, et nous vous en informerons dans le prochain journal.

HYGIENE ET SECURITE

Certains services publics, parents pauvres du sujet, suites aux réglementations devront appliquer scrupuleusement les réglementations en vigueur. La municipalité compte sur la collaboration du Comité Technique Paritaire Hygiène et Sécurité pour :

- Rédiger les procédures,
- Vérifier leurs applications,
- Faire des propositions constructives,

C'est un travail de longue haleine et nous les aiderons à assurer la sécurité de nos employés.

Travaux récents :



Création de trois emplacements réservés aux véhicules de personnes handicapées, esplanade du Général Leclerc



Réaménagement du stationnement et de la circulation des véhicules et des passages piétons à l'entrée du Collège Joliot Curie

L'ensemble de la signalisation réglementant la circulation et le stationnement des véhicules ainsi que la circulation des piétons est en cours de réfection et d'adaptation aux nouveaux besoins.

CONVENTION POINT RELAIS ANPE

Jeudi 5 septembre 2002

Signature de la convention ANPE par :

- M^{me} Caille, Directrice de l'Agence Locale Pour l'Emploi de Friville-Escarbotin (à gauche),
- Emmanuel Maquet, Maire de Mers-les-Bains,

en présence de M. Lambert (à droite), Directeur Régional de l'A.N.P.E. de Picardie.



Photo : Paris Normandie

Le point relais ANPE a ouvert ses portes le 16 septembre 2002. L'objectif était de mettre en place un service de proximité pour les demandeurs d'emploi, en complémentarité de l'Agence Locale pour l'Emploi de FRIVILLE-ESCARBOTIN.

Ce point relais est un atout supplémentaire en matière de recherche d'emploi. En effet, il y a environ 210 demandeurs d'emploi sur la commune souvent confrontés au problème de mobilité. La distance qui sépare Mers-les-Bains de Friville-Escarbotin, bien qu'elle ne soit pas importante, est souvent un frein à la recherche d'emploi.

Aussi, notre équipe municipale, très attachée à la notion de service public, a décidé d'aider et de répondre au mieux aux besoins des demandeurs d'emploi en signant une convention de coopération avec l'ANPE.

Le point est ainsi ouvert tous les lundis et jeudis matin de 8h30 à 11h30 à l'Espace Prévert (cybersite, 3, rue Paul Doumer à côté du cinéma).

Les demandeurs d'emploi, accueillis par Florence LEBAS et Sophie DEBEAURAIN, peuvent consulter les offres d'emploi de l'agence de Friville-Escarbotin, mais également celles du Tréport. Ils peuvent être guidés et aidés dans leurs différentes démarches.

Ce point a été installé à l'Espace Prévert, dans des locaux neufs et accueillants permettant ainsi aux personnes qui le désirent, d'accéder au matériel du cybersite, aidées par Benoît AULIN.

Depuis l'ouverture il y a en moyenne à chaque permanence une dizaine de personnes qui se présentent. La fréquentation est satisfaisante, et permet ainsi durant les trois heures de répondre, au cas par cas, aux attentes individuelles.

Pour tous renseignements, consultations, n'hésitez pas à vous rendre à ces permanences.

Autres permanences et services en faveur de l'emploi :

■ **MISSION LOCALE** : 2^{ème} Mercredi de 14H à 17H au Portillon

■ **INSER'SOMME** : 1^{er}, 3^{ème} et 4^{ème} Jeudi de 9H à 12H au Portillon

Créé en 1994 à l'initiative du Conseil Général de la Somme, INSER'SOMME, aide les demandeurs d'emploi dans leur recherche, grâce à un suivi personnalisé par un Conseiller en Insertion Professionnelle.

Cette démarche est menée en partenariat avec les services de l'Etat : la Direction Départementale du Travail et l'ANPE.

Permanences assurées par Monsieur Hervé LAROCHE

☎ 03 22 71 41 30

■ Dans le cadre de l'**APA** (Allocation Personnalisée d'Autonomie) mise en place depuis janvier 2002, des postes d'aides aux personnes en perte d'autonomie peuvent être créés.

LES ACTIONS EN FAVEUR DE NOS AÎNES

ORDURES MENAGERES

Le Centre Communal d'Action Sociale rembourse la taxe d'ordures ménagères aux personnes qui remplissent les conditions suivantes :

- Etre âgé de plus de 75 ans
- Ne pas être imposable sur les revenus 2001
- Etre dégrèvé de la taxe foncière

Les personnes qui remplissent ces conditions peuvent se faire inscrire au service social de la Mairie, en apportant :

- livret de famille
- Avis de non-imposition sur le revenu 2001
- Avis de recouvrement de la taxe foncière 2002 justifiant le dégrèvement

RAPPEL : Il faut payer au Trésor Public cette taxe qui est remboursée ensuite par le CCAS



TRANSPORT au cimetière et au Club du 3^{ème} âge

Mademoiselle Sophie DEBEURAIN, emploi jeune au CCAS, est à la disposition des personnes âgées qui rencontrent des difficultés pour se déplacer au cimetière ou au club du 3^{ème} âge.

Cimetière : chaque mardi matin à partir de 10 heures (sauf période de vacances scolaires. Le véhicule étant utilisé par le centre de loisirs).

Club du 3^{ème} Age : le jeudi après midi

Pour tous renseignements vous pouvez téléphoner à Sophie au 02 27 28 06 63

COLIS DE NOEL

Le Centre Communal d'Action Sociale de la commune offre chaque année un colis de Noël aux Aînés, âgés de 65 ans et plus.

La distribution est fixée au mardi 17 décembre 2002.

Il ne faut pas se faire inscrire. Les listes sont établies en fonction de la liste électorale

Chaque bénéficiaire recevra un courrier personnel début décembre.

LE REPAS DES AINES

Le repas d'automne offert aux Aînés de la commune a été servi le 6 octobre 2002, à la salle Aragon.

153 personnes étaient présentes et ont passé un agréable moment.

A cette occasion le CCAS a renouvelé sa confiance envers les commerçants locaux.

C'est avec plaisir que des employées des services communaux ont accepté d'assurer le service.

Un remerciement particulier est adressé à l'Association des Propriétaires qui a offert le dessert à nos Aînés.

Les doyennes mises à l'honneur : Fourdrinier Solange, Douillet Yvonne, Deloison Marie-Jeanne et Maquet Marie.



Repas des aînés 06/10/02



**SO-MA-CA**
Fabricant - Installateur Menuiserie - Alu - PVC
Volets roulants - Miroiterie
* Vente aux particuliers *

Z.A. de Gros-Jacques - 80880 SAINT-QUENTIN-LA-MOTTE
Tél. : 03 22 60 61 29 - Fax : 03 22 60 55 20

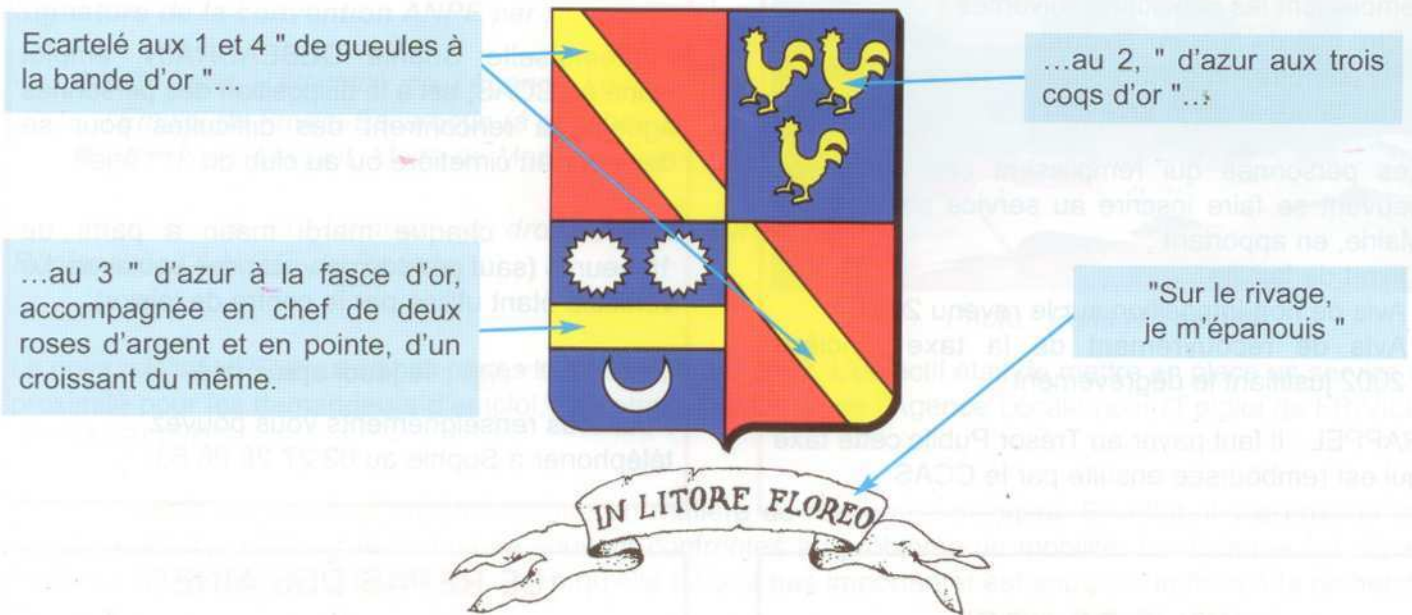
Jardinerie - Animalerie - Fleuristerie - Décoration
LE PLUS GRAND CHOIX POUR VOS LOISIRS.
Jardins, balcons, terrasses, décoration et animalerie
FRANCHISÉ INDÉPENDANT

ETS Pierre MORJAT SARL - Zone industrielle - 76260 EU
Tél. : 02 35 86 35 03



ARMOIRIES DE NOTRE VILLE

Le blason de Mers-les-Bains, tel qu'il a été adopté en décembre 1962 par l'assemblée municipale, présidée par Monsieur Roger Henocq, maire, est composé comme suit :



C'est Jack LEBEUF, alors conseiller municipal, qui élaborera un nouveau blason à partir des armes de trois familles parmi les plus anciennes connues sur le territoire de Mers, à savoir : celles des MITHON de Froideville, des TORCY de Mers et des LATTIGNANT de Blingues.

Les termes utilisés dans la description du blason de Mers font partie du vocabulaire de l'héraldique :

Emaux : **gueules** ⇔ rouge
azur ⇔ bleu

Métaux : **or** ⇔ couleur or, ou jaune
argent ⇔ couleur argent, ou blanc

Ces émaux ou couleurs et ces métaux, lorsqu'il s'agit de les reproduire sur la pierre ou sur le parchemin sans recourir aux couleurs, sont symbolisés de la manière suivante :

Emaux : **gueules** ⇔ traits verticaux
azur ⇔ traits horizontaux

Métaux : **or** ⇔ points
argent ⇔ champ nu

Lorsque Jack LEBEUF prépara les moules des blasons placés sur la façade de la Mairie de Mers, le nôtre et celui de Beverungen, il figura les émaux et métaux de cette manière.

Pour compléter ce blason et le rendre plus symbolique de notre ville, un conseiller municipal, Jean-Louis ALLEGRAND, propose le 17 décembre 2001 d'adopter la devise latine " *in litore floreo* " = " *sur le rivage, je m'épanouis* ".

Les historiens de Mers, P. LIMICHIN (Des Amys du Vieil Eu) et J. MAQUET, ont insisté sur l'expression " Seigneurie de Mers et BORDEMERS ". C'est en effet devant ces " bordemers ", en un seul mot, que Mers grandira face à la mer et à l'estran, jadis seules sources de subsistance pour beaucoup.

Mers se doit de mettre en exergue, chaque fois qu'il le peut, les témoignages de son passé. Trop de choses ont disparu au cours des ans. Nos deux villes sœurs nous ont montré à quel point elles voulaient conserver, restaurer, exploiter leur passé. Faisons de même avec l'aide de tous, afin que sur notre rivage (in litore) nous nous épanouissions (floreo), dans la modernité, certes, mais sans oublier ceux qui furent et ce qu'ils firent.

LAMBERT J. Marie

Terrassements - Éboueur

80880 SAINT-QUENTIN-LAMOTTE
Tél. : 03 22 60 51 76



Ent. Gilles LECAT

Couverture - Plomberie
Chauffage central
Electricité

10, rue de Eu - B.P. 7- **80460 AULT**
2, Bld Faidherbe - **76260 EU**

Tél. : 03 22 60 59 03 - 02 35 86 62 00

CIMETIERE



Fleurissement par les jardiniers de la ville, de la stèle des victimes de la guerre 1939-1945. FFI-FTP, victimes militaires, victimes civiles tuées par faits de guerre, déportés politiques, requis, victimes de guerre.



Création, par les Services Techniques Communaux, d'un deuxième réservoir d'eau, dans le nouveau cimetière.



Restauration de la Tombe ayant recueilli les ossements éparpillés dans le cimetière, lors du bombardement de 1944. Pause d'une pierre tombale en marbre et réalisation d'une plaque explicative.

Au titre de la protection du patrimoine, certaines sépultures abandonnées, dignes d'intérêt, qui étaient vouées à la destruction, seront restaurées et conservées.



ELECTRICITÉ GÉNÉRALE DEL COURT

10, rue Pagnoux - 80350 MERS LES BAINS

☎ 02 35 50 26 99 - Fax : 02 35 50 72 69

"Brocante du Musoir"

M. et M^{me} GODEFROY

Achat - Vente - Succession



Débaras complet de maisons - Estimation gratuite

7, av. des Canadiens - 76470 LE TRÉPORT - ☎ 02 35 50 61 06 - Port. 06 81 20 91 79



Fleurs du Mesnil SARL

MESNIL - SOREL

76470 LE TRÉPORT

Tél. : 02 35 86 15 16

SO.TRE.BAT

Entreprise générale

Maçonnerie - Béton Armé

Génie civil - Plâtrerie

Carrelage

Zone d'Activités Sainte-Croix

BP75 - 76470 LE TRÉPORT

Tél. : 02 35 86 38 58 - Fax : 02 35 86 18 88



Villes, villages et maisons fleuries



Classement du concours dans la catégorie villes de 1001 à 5000 habitants

1^{er} prix : Chepy

2^{ème} prix : Feuquières

3^{ème} prix : Mers-les-Bains

4^{ème} prix : St-Valéry-sur-Somme

dans la catégorie "balcons fleuris"

2^{ème} prix : Richard Pruvost

Ce concours est organisé par l'ADEVim 6 en étroite collaboration avec le Comité Départemental du Tourisme de la Somme.

Afin de protéger notre environnement, poursuivons le tri des déchets.
A Mers, 7 bornes d'apports volontaires permettent de collecter séparément :

PLASTIQUE - METAUX



Bouteilles, bidons, flacons plastiques
Briques alimentaires, conserves, barquettes
En aluminium, bouteilles de sirop
BIEN VIDES

PAPIER - CARTON



Journaux, magazines, prospectus
boîtes et suremballages cartonnés
**SANS FILM PLASTIQUE NI SACHET
NI FICELLE**

VERRE



Pots, bocaux, bouteilles et flacons

**BIEN VIDES ET SANS BOUCHONS
NI CAPSULES**

EN CAS DE DOUTE, CONSULTEZ LE " GUIDE DU TRI "

édité par le SIVUD D'Ault - disponible gratuitement en Mairie

Déchetterie du SIVUD d'Ault

La déchetterie est ouverte, pour les habitants du SIVUD d'Ault (Allenay, Ault, Béthencourt-sur-Mer, Friaucourt, Mers-les-Bains, Oust-Marest, St-Quentin-Lamotte, Woignarue), le :

- LUNDI de 14H à 18H
- MARDI de 10H à 12H et de 14H à 18H
- MERCREDI de 10H à 13H et de 14H à 18H
- VENDREDI de 9H à 12H et de 13H30 à 18H30
- SAMEDI de 9H à 12H et de 13H30 à 18H30

Pour tous renseignements contacter le gardien de la déchetterie au 03 22 60 79 78

**Des DISTRIBUTEURS DE SACS
à déjections canines
sont A VOTRE DISPOSITION
à différents endroits de la ville**



L'USINE Réno

Face aux inquiétudes exprimées cet été quant à certaines fumées se rabattant sur la ville au gré du vent, la municipalité mersoise a souhaité rencontrer les dirigeants de l'usine Réno.

Le 9 septembre 2002, s'est tenue en mairie de Mers, une réunion entre les élus mersoïses, Monsieur Boutroy, Directeur de l'usine et Monsieur Fortin, Directeur technique de l'usine Réno Paris (siège social).

Suite à cette rencontre, Monsieur Boutroy nous a fait parvenir une note de synthèse présentant la nature des rejets atmosphériques et la source des éventuelles odeurs qui pourraient être ressenties sur le territoire mersoïse.

Note de synthèse :

L'usine Réno fabrique des engrais à partir de deux ateliers de production :

Un atelier de granulation

Lors de la dernière phase du processus de fabrication des granulés, en l'occurrence le séchage, une évaporation d'eau se produit. Ces vapeurs d'eau, qui se dégagent en interne dans le processus, sont traitées par lavage. Les eaux de lavage sont totalement neutralisées et recyclées dans le procédé.

De ce fait, en sortie de cheminée, un panache blanc, résultat d'une condensation de vapeur d'eau, se forme. Il peut être d'autant plus dense que l'air ambiant est froid ou chargé d'humidité.

Un atelier de superphosphates.

La production de superphosphates, entraîne par réaction entre les composants un dégagement de fumées. Ces fumées, qui se dégagent en interne dans le processus, sont traitées efficacement par lavage à haute performance et génèrent également un panache de condensation en sortie de cheminée.

Tout comme pour l'atelier de granulation, des mesures régulières sont réalisées pour vérifier la conformité de la composition de ce panache. Du fait des matières premières utilisées (phosphate), des odeurs sans danger peuvent être présentes. Pour y remédier, l'usine dispose d'un système de traitement des odeurs.

Toutefois, des conditions particulières, tenant au fonctionnement ou à l'emploi de matières premières, peuvent ponctuellement engendrer des odeurs détectables mais qui restent inoffensives.

La société Réno, qui emploie plus de 40 salariés, suit l'évolution des techniques en matière de réduction des nuisances et montre, par ses investissements industriels et les mesures régulières effectuées sur sa production, son souci permanent de préserver l'environnement.

**CARROSSERIE
EUDOISE**

CONCESSIONNAIRE

Pièces détachées
02 35 86 13 01

Contrôle technique
02 35 86 22 18

Service commercial neuf et occasions : **02 35 86 11 44**
Fax : 02 35 50 29 46

Budget

Location de véhicules

Réception atelier
Mécanique - Carrosserie
Location VP & VU
02 35 86 38 50
Fax : 02 35 50 67 69



RENAULT

Eudiff
EU - DIFFUSION

02 35 86 34 63

02 35 86 17 22

Zone Industrielle des Prés Salés - 76260 EU

Pièces détachées
toutes marques

Accessoires et Tuning

Station
de lavage
7j/7
24h/24

Générale des Eaux Direct
un nouveau service pour être encore
plus proche de vous



Aujourd'hui, vous pouvez simplifier et accélérer de chez vous toutes les démarches concernant votre eau

- Informations sur votre eau ou sur votre compte
 - Informations sur les modes de paiement et notamment le **Prélèvement Bancaire**
 - Demande de branchement
 - Demande de nouvel abonnement
 - Demande de résiliation
 - Demande de rendez-vous avec l'un de nos techniciens
 - Interventions urgentes
 - Qualité de l'eau...
- Soit en appelant **Générale des Eaux Direct** (numéro azur. Prix d'un appel local), le nouveau service de **Générale des Eaux** au **0 810 108 801** du lundi au vendredi de 8h à 19h, le samedi de 9h à 12h et 24h/24 pour les urgences.



www.generale-des-eaux.com
Tout sur votre eau, d'un seul clic.



• Soit en vous connectant à www.generale-des-eaux.com 24h/24 et 7j/7,
le site internet de votre eau.

Services disponibles pour l'ensemble des habitants des communes desservies par générale des Eaux

VIE SCOLAIRE

La rentrée scolaire s'est bien passée dans nos écoles.

Quatre nouveaux professeurs des écoles sont arrivés à l'école Jules Verne – Les Tilleuls dont M. Avisse est le Directeur :

- **Céline BERNARD**, 26 ans vient de l'Oise. Elle enseigne dans une classe de CE2 avec 24 élèves.
- **Simon GOASGUEN**, 26 ans enseigne entre Mers et Friaucourt. A Mers avec 20 élèves de CM1.
- **Cédric VANBAEBINGHEM**, 25 ans, c'est son 1^{er} poste avec 20 élèves CE2 – CM1.
- **Séverine PRZYBOROVSKI** prend en charge la classe adaptée, son emploi du temps sera partagé entre Mers, Saint-Quentin-La-Motte, Ault et Woignarue.

ECOLE MATERNELLE

Après quelques gros chagrins assez fréquents chez les tout-petits le jour de la rentrée, les plus grands ont manifesté leur joie de retrouver leurs camarades et leurs enseignantes.

- M^{me} LOUVET Denise de l'Ecole Jules Verne animera la classe des moyens et des grands de l'école Vert Coteau – 24 élèves
- M^{me} GEOFFROY Brigitte, 23 élèves regagne l'école Maternelle Curie et remplace M^{me} Camus partie en retraite

Nos enfants sont bien entourés par des enseignants compétents et dévoués.

CANTINE

Pour nos enfants nous souhaitons que les repas se passent en toute tranquillité pour leur plus grand bien. Les menus sont toujours composés par une diététicienne, ainsi les repas sont équilibrés. Le manque de respect vis à vis du personnel de service sera sanctionné.

SALLE ERNEST DAILLY (près de la Mairie)

Comme par le passé la salle est disponible pour les scolaires, quelques aménagements vont être réalisés. Les enfants peuvent pour tout projet culturel et éducatif l'occuper accompagnés des personnes chargées de les encadrer.

**Bonne année scolaire
à tous nos jeunes et à leurs enseignants**



Photo : Cour de l'école Jules Verne

SORTIE DES ECOLES

Le policier Municipal veille sur nos enfants que ce soit pour la traversée de l'avenue Pierre et Marie Curie (à l'angle de la rue Jules Verne) avant et après la classe ou devant les différentes écoles.

La sécurité des élèves est pour nous un souci majeur.

Nous demandons aux automobilistes de faire preuve de civisme, de respecter la réglementation du stationnement, principalement aux abords des établissements scolaires et à tous de traverser sur les passages pour piétons.



Stéphane PEQUERY

Boulangerie - Pâtisserie Fine - Confiserie
Chocolaterie - Pains Spéciaux

55, rue André Dumont - 80350 MERS-LES-BAINS

Tél. : 02 35 50 02 40



LE VIGNOBLE

Vins - Alcools - Bières - Cadeaux

27, rue Marcel Holleville - 80350 MERS LES BAINS

Tél. : 02 35 50 28 05 - Fermé uniquement le mardi

Horaires d'ouvertures 10h-12h et 15h-19h

24, rue Jean Jaurès - 80100 ABBEVILLE

Tél. : 03 22 31 37 36 - Fermé le lundi matin et le mardi



Folklore du monde 2-6/07/02



Cie LES JUSTINS 14/07/02



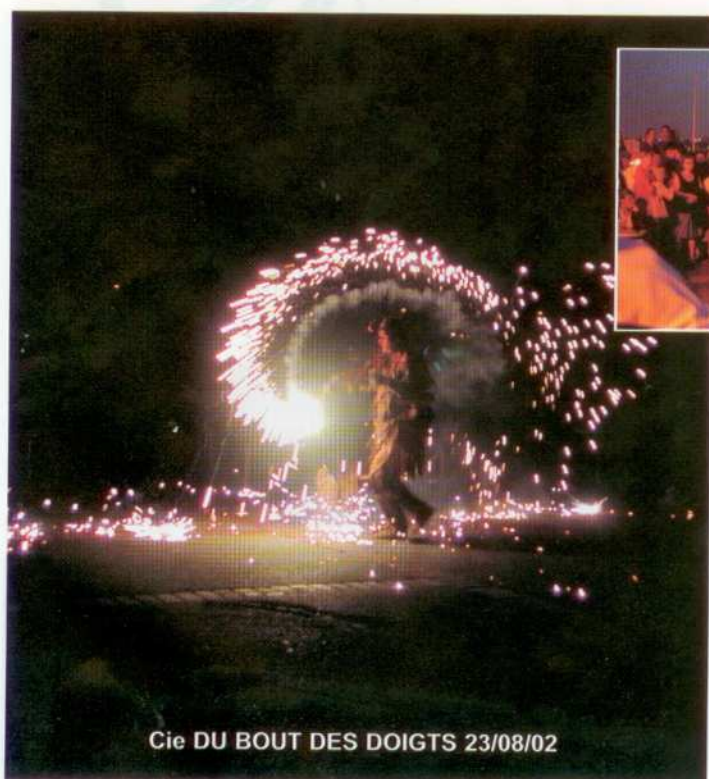
GEORGE MICHAEL 17/07/02



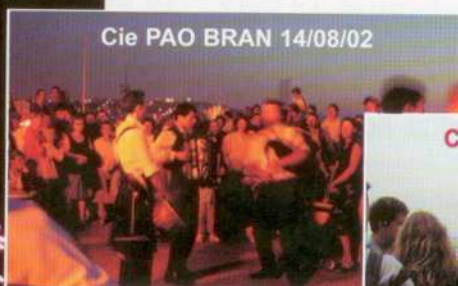
Cie OPHABOOM 28/07/02



Cie PAMPANA 03/08/02



Cie DU BOUT DES DOIGTS 23/08/02



Cie PAO BRAN 14/08/02



Cie LES GOULUS 18/08/02

AUDIO - SYNERGIE

Son - Eclairage
Vidéo - Vente
Location
Dépôt - Vente
Animations

L'Eclairage
La Vidéo-Pro
Le Son



72, rue Charles Morin - 76260 EU

Tél. : 02 35 86 77 30 - Fax : 02 35 86 68 17

LA VIE DANS LA VILLE

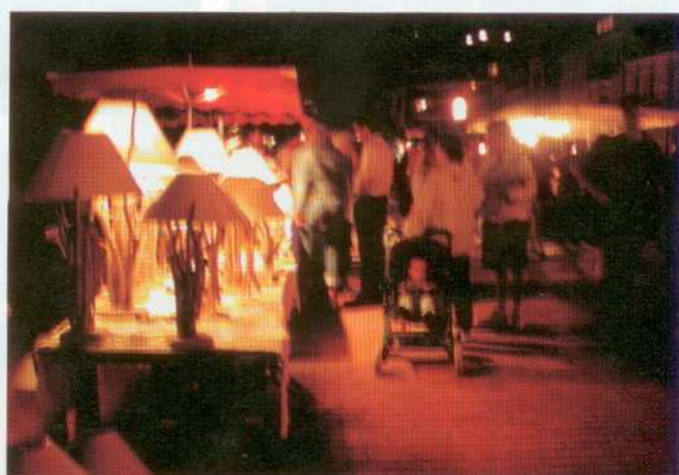
" Peintres dans la rue " 27 & 28 juillet et 10 & 11 août 2002



Le marché fermier du vendredi



le marché artisanal du mercredi



Marché de Noël



13 - 14 - 15 décembre 2002

Nous recherchons pour le marché de Noël 2002 :

des artisans dans les domaines de la décoration, de la création, de la gastronomie...
ainsi que des musiciens (orgue de barbarie, groupes)

Le marché de Noël se déroulera du vendredi 13 au dimanche 15 décembre sur la place du Marché aménagée avec des chalets et un grand chapiteau chauffé.

Ce marché sera animé durant tout le week-end par des musiciens, mais aussi de nombreux ateliers de fabrication (taille de pierre, forge, fabrication de vitraux...)

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Peintres dans la rue – Marché Artisanal – Marché Fermier – Marché de Noël – Arts de la rue

Auprès de Magali DUFRIEN en Mairie de Mers-les-Bains Tél. 02 27 28 06 60 Fax. 02 27 28 06 61

e-mail : festival.des.arts.de.la.rue@wanadoo.fr



Boulangerie - Pâtisserie
du Littoral
— **Maison BOILLET** —
4, av. Pierre et Marie Curie
80350 MERS-LES-BAINS
☎ **02 35 86 23 91**

Tennis - Nautisme
VINCENT SPORTS
Oxbow, Quiksilver - Rip Curl, Ucidomini, Lacoste, Adidas, Tacchini, Arena
Esplanade de la Plage - BP 3 - 80350 MERS-LES-BAINS
Tél. : 02 35 50 79 90 - Port. : 06 09 89 72 00

RENDEZ-VOUS...

OCTOBRE

- 18 Récital de guitare avec Pierre RESCAN **20H30** église St Martin
dans le cadre des concerts de professeurs de l'Ecole Municipale de Musiques
- 19 Semaines Régionales de l'Environnement **14H30-17H** Poste de Secours
- 20 " Challenge Christian " **8H-11H** Plage
concours organisé par le Surf Casting Mersois
- 31 Halloween

NOVEMBRE

- 9 " Baby Blues " et " Vertige " **20h30** Salle des Fêtes
avec Richard Derain dans le cadre des concerts de professeurs de l'Ecole Municipale de Musiques
- 23 Soirée dansante avec Benny Delhove (U.C.I.A.M) **Salle des Fêtes**
- 24 Concours de Surf Casting (Narval Club) **9H-13H** Plage

DECEMBRE

- 1^{er} " les Noël du monde " interprétés par les Chœurs Solistes de l'Académie de musique Alexandre Vachkin accompagnés de l'Orchestre de Chambre de Moscou **15H** église St Martin
- 6 - 7 Téléthon **Place du Marché**
- 8 Concert de la Sainte Cécile par l'Harmonie Municipale **15H** Cinéma G. Philippe
- 13 -14-15 Marché de Noël **Place du Marché**
- 20 BRASS BAND de la Côte Picarde **20H30** salle des fêtes
dans le cadre des concerts de professeurs de l'Ecole Municipale de Musiques

JANVIER

- 10 Vœux de Monsieur le Maire à la population **18H** Salle des Fêtes
- 9-19 9^{ème} Semaine du Cinéma Britannique **cinéma Gérard Philippe**

16^{ème} Téléthon 6-7 décembre 2002

Organisé par la municipalité et l'office de tourisme, grâce aux concours des associations merssoises. Sur la place du Marché, sous un grand chapiteau chauffé de nombreuses animations ludiques, musicales, sportives vous seront proposées pour le bonheur de tous et au profit de la recherche sur les malades génétiques.

"Créez la magie de Noël"

L'office de tourisme organise un **Concours d'illuminations de Noël et de décoration** des façades et des jardins.

INSCRIPTION gratuite
du 1^{er} au 25 novembre à l'office de tourisme

Avis de recherche

L'association **Les Amis de Mers** prépare une conférence sur "l'histoire des casinos de Mers" et collecte toute information, document, tickets d'entrée, photos de l'intérieur, manifestations de tous ordres, anecdotes...
Contacter Laurence Fortier à l'office de tourisme

OFFICE DE TOURISME** DE MERS-LES-BAINS : 43 rue Jules Barni - BP 17 - 80350 Mers-les-Bains
Tél. 02 27 28 06 46 Fax. 02 27 28 06 48 e-mail : office-de-tourismemers-les-bains@wanadoo.fr
Site de mers : www.ville-merslesbains.fr

LE CAMION BLANC



Vidanges - Déchets
80460 Oust-Marest
76260 EU

☎ 03 22 30 73 71

VINCENT IMMOBILIER

Locations - Ventes - Syndic de copropriété

58, rue Jules Barni - 80350 MERS-LES-BAINS

☎ 02 35 86 93 43

Fermé le Lundi

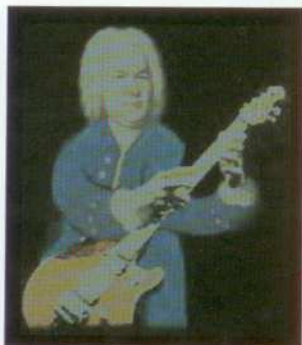
Place d'Orléans - 76260 EU

☎ 02 35 50 13 72

Fermé le Samedi

ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUES

Apprenez la musique
de Bach au Rock !



L'École Municipale de Musiques de Mers-les-Bains est une entité dont la notoriété n'est plus à prouver dans notre région. Elle a su cette année évoluer pour adapter son offre à un public demandeur dans des domaines tels que l'informatique musicale, le chant variétés, le rock ou les musiques actuelles.

Ce service municipal mersoï de loisir et d'enrichissement intellectuel propose à 200 élèves (dont 2/3 de mersoï) une offre très variée et de qualité.

" École Municipale de Musiques " avec un " s " : une école ouverte sur toutes les musiques de notre monde si riche et si passionnant ! Nul doute que chacun pourra y trouver la discipline artistique de son choix qui saura le passionner : seize ateliers de pratiques musicales, une équipe pédagogique rare et de haut niveau, un enseignement moderne et attractif (enseignement de l'instrument et du solfège regroupés, soutien informatique), une ambiance familiale et chaleureuse, des concerts de professeurs mensuels et de nombreuses auditions d'élèves, vous feront passer d'excellents moments en musiques à Mers-les-Bains.

Journée PORTES OUVERTES Mercredi 20 novembre de 9h à 20h

DISCIPLINES ENSEIGNEES

Batterie
Chant classique
Chant variétés
Clarinette
Composition & écriture
Flûte à bec
Flûte traversière
Guitare classique & folk
Guitare basse & électrique
Histoire et analyse de la musique
Histoire des musiques actuelles
Mini classes Amadeus (dès 2 ans)
Musicothérapie
Musiques Assistées par Ordinateur
Percussions classiques et africaines
Piano classique & piano jazz
Préparation au baccalauréat
Saxophone
Solfège Informatisé
Techniques du son et d'enregistrement
Trompette
Trombone / Tuba
Violon

LES 16 ATELIERS

Atelier blues / rock
Mercredi de 14H à 20H
Atelier brass-band
Jeudi de 18H30 à 20H
Atelier celte & irlandais
Mercredi de 19H à 21H
Atelier chant variétés pour solistes
" Mers Académie "
Mercredi de 15H30 à 17H & 18H à 19H30
Atelier ensemble de variétés junior
Mercredi de 17H à 18H
Atelier flûtes & percussions chinoises
Mercredi de 19H à 20H
Atelier " grande formation de jazz "
Mercredi de 18H à 21H
Atelier histoire de la musique et analyse
Vendredi de 18H à 19H
Atelier " jazz-quartet "
Mercredi de 18H à 20H
Atelier lyrique
Vendredi de 18H à 20H
Atelier musique de chambre
Mercredi 14H30 à 15H30
Samedi de 18H à 20H
Atelier musiques assistées par ordinateur
Mercredi de 14H à 17H
Atelier musiques latino-américaines
Mercredi de 18H à 20H
Atelier orchestre junior
Mardi de 18H30 à 20H
Atelier percussions digitales et africaines
Jeudi de 19H30 à 21H
Atelier " techniques et prises de son "
Mercredi de 17H à 19H

ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUES

Affiliée à la Fédération Française de l'Enseignement de la Musique et à l'Union Européenne des Conservatoires Municipaux de Musique

14 rue Maurice Dupont 80350 MERS-LES-BAINS

Tél. 02 35 50 73 44 - Télécopie : 06 86 16 29 98

Mail : ecoledemusique@free.fr

Site web : <http://ecoledemusique.free.fr>

Droits d'inscription annuel : 120 € / personne. Barème dégressif et quotient familial pour les mersoï.

L'ATELIER - Cours d'Arts Plastiques

ADULTES

Atelier peinture à l'huile et dessin

Ce cours est destiné à tous, du débutant au confirmé. Il vous permettra de maîtriser en priorité la peinture à l'huile et d'aborder les bases du dessin ; en compagnie de Laurent Messenger, artiste peintre diplômé des Beaux-Arts.

HORAIRES : Lundi de 14H à 16H
Mardi de 14H à 16H et de 19H à 21H

Atelier modelage et sculpture

Cours ouvert aux novices et aux initiés. Vous pourrez apprendre toute la magie de l'argile et de bien d'autres matériaux en compagnie de Fabienne Meyer sculpteur professionnel.

HORAIRES : Mercredi de 18H30 à 20H30



ENFANTS

Atelier d'expressions plastiques

Peinture, collage, dessin et bonne humeur sont au programme. Cet atelier aux aspects ludiques, développera la créativité, l'imagination et les capacités manuelles des enfants. Il se retrouveront en petits groupes de 12 maximum, le matériel est fourni par l'atelier.

HORAIRES :

Mardi de 17H à 18H pour les 6-9 ans
Mardi de 18H à 19H pour les 9-12 ans



RENSEIGNEMENTS L'ATELIER

Salle du Portillon, 1^{er} étage,
en face de la Mairie
02 35 86 37 90

Renseignements sculpture
03 22 26 53 82

TARIFS

pour tous les cours adultes et enfants
Mersois : 17 € / trimestre
Mersois 2 ateliers : 25,50 € / trimestre
Hors Commune : 49 € / trimestre
Hors Commune 2 ateliers :
80€ / trimestre

EXPOSITIONS - Espace Culturel Jacques Prévert

OCTOBRE

Peintures de
Alain PRILLARD

Sculptures de
Jean-Yves GOSTI



du 3/10 au 27/10
vernissage le 5/10 à 19H

NOVEMBRE

Peintures & Sculptures de
Odile FRACHET

Peintures de
Youssef AOUN



du 31/10 au 24/11
vernissage le 2/11 à 19H

DECEMBRE

Peintures de
Brigitte RAINVILLERS

du 28/11 au 15/12

vernissage le 30/11 à 19H

TRAVERSE

Ass. Loi 1901

Siège Social : 10 rue Sadi Carnot
80350 Mers-les-Bains

e-mail : traverse80@free.fr

☎/Fax 02 35 86 11 85

☎ **02 35 86 51 29**

Espace Culturel J. Prévert

Rue Paul Doumer

du Jeudi au Dimanche

de 15H à 19H - Entrée Libre

ORGANIGRAMME DES SERVICES DE LA MAIRIE

MAIRE
Emmanuel MAQUET

Directeur Général des Services
Jacky GUEROUT

POLICE MUNICIPALE

Patrice MOPIN
Laurent MASSALON

**CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE**
Florence LEBAS
Sophie DEBEAURAIN
☎ 02 27 28 06 63

**SERVICE
TECHNIQUE**

Pascal DIEPPOIS

SERVICE ADMINISTRATIF

ACCUEIL

Martine FORESTIER
Gersende BENOIT
☎ 02 27 28 06 60

Responsables Adjoints
Richard HURAY
Hervé DUPLESSIS

**SERVICE CULTURE
TOURISME &
COMMUNICATION**
Magali DUFRIEN

ESPACES VERTS
Rudy DELBECQUE
Responsable Adjoint

FINANCES

Florence LEBAS
Véronique BERNARD

ACCUEIL
Michèle AUBRY
☎ 02 27 28 06 64

RESSOURCES HUMAINES
Michèle FOLLIN

URBANISME
Nicole GRAIN

GARDERIE

Les Moussaillons
☎ 02 35 86 20 80

SERVICES ANNEXES

CYBERSITE

Benoît AULIN
☎ 02 35 50 88 68

**CAMPING DU
ROMPVAL**

Fanny FILTNER
☎ 02 35 86 25 40

PISCINE

ECOLE DE MUSIQUES
François MENARD

EDUCATEURS SPORTIFS
Martine BRUTELLE
Francine CABON
Thierry CRAMPON

ACCUEIL
Annick CONSEIL
☎ 02 35 50 73 44

CENTRE DE LOISIRS
James DOUMEN
☎ 02 35 86 23 48

ACCUEIL
Francine PELTIER
☎ 02 35 86 24 51

MAIRIE de Mers-les-Bains

avenue Pierre et Marie Curie
80350 MERS-LES-BAINS

☎ 02 27 28 06 60

Fax 02 27 28 06 61

e-mail : mairie-de-mers-les-bains@wanadoo.fr

site : <http://www.ville-merslesbains.fr>

Ouverture du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30.

Samedi de 10h à 12h.

Depuis le 1^{er} juillet, un nouveau policier municipal, Laurent MASSALON, a été recruté par la municipalité. Laurent Massalon est joignable en Mairie aux heures d'ouverture de celle-ci.



PERMANENCES

PERMANENCES DES ELUS

MAQUET Emmanuel, *Maire* : samedi de 10H à 12H sur rendez-vous

THOMIRE Christian, *finances, culture, tourisme* : samedi de 10H à 12H sur rendez-vous

DELEPINE Michel, *social, patrimoine, cimetières* :

- 10/10, 16/10, 30/10, 7/11, 13/11, 21/11 et 27/11 de 14H30 à 16H30
- 23/10 de 08H30 à 10H30

OBRY Yvon, *personnel, associations, vie sportive, anciens combattants* : le matin sur rendez-vous

LETU Rose, *affaires scolaires, enfance* : le matin sur rendez-vous

HEDOUIN Jean-Paul, *voirie, bâtiments communaux, sécurité* : vendredi après-midi sur rendez-vous

DOUILLET Régine, *environnement, espaces verts* : sur rendez-vous

Permanence Parlementaire de Jérôme BIGNON

Député de la Somme

Lundi 25 novembre de 10H à 12H
au Portillon

Permanence de Guy CHAMPION

Conseiller Général de la Somme

Jeudi 21 novembre de 16H30 à 17H15
au Portillon

PERMANENCES AU PORTILLON

ASSISTANTE SOCIALE : Lundi de 14H à 17H

CENTRE RELAIS : Lundi de 8H30 à 12H

CONSULTATION DES NOURRISSONS :

1^{er} et 3^{ème} lundi de 14H à 17H

SECURITE SOCIALE : Mardi de 14H à 16H30

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE D'ACCES AU DROIT :

1^{er} Mardi de 9H30 à 11H30

ODA : Mercredi de 8H30 à 9H30

MISSION LOCALE : 2^{ème} Mercredi de 14H à 17H

PACT ADRIM : 1^{er} Jeudi de 10H30 à 12H

INSER'SOMME : 1^{er}, 3^{ème} et 4^{ème} Jeudi de 9H à 12H

ASSISTANTE SOCIALE S.N.C.F. : 3^{ème} Jeudi de 14H à 15H

CONCILIATEUR : 1^{er} Samedi de 10H à 11H30

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES : en Mairie de
Friville-Escarbotin le VENDREDI de 9H à 12H

Gros plan sur

dis - DIEPPE INFORMATIONS SERVICES. Cette association composée de conseillers bénévoles, a pour but de vous orienter et vous aider dans vos difficultés et démarches d'ordre :

- Familial
- Fiscal
- Financier
- Juridique
- Social

Elle est également habilitée comme ASSOCIATION D'AIDE AUX VICTIMES

Si vous avez été victime :

- D'un cambriolage
- D'un vol ou d'une escroquerie
- D'un accident
- D'une atteinte physique

Si vous le souhaitez, D.I.S. peut :

- Vous écouter
- Favoriser la connaissance de vos droits
- Vous expliquer les démarches administratives et judiciaires auprès des auxiliaires de justice ou du conciliateur
- Vous assister pour la constitution d'un dossier, ou la rédaction d'une correspondance

Sans aucun frais

PERMANENCE :

Pavillon Michelet, place du Champs de Mars 76260 EU.

Tous les 1^{er} et 3^{ème} mercredis de 9H30 à 11H30

Tél. 02 35 82 01 19